



Mise en place de batardeaux au 33 quai Jauregui en 2014 © Ville de Bayonne

VIE MUNICIPALE

Aide à l'acquisition de batardeaux pour se prémunir des inondations

Lors de la séance du 19 février 2025, le Conseil municipal de la Ville de Bayonne a décidé de subventionner l'acquisition de batardeaux, aussi appelés portes anti-inondation, à destination de certains habitants et des commerçants exerçant en bord de Nive et d'Adour. La subvention peut atteindre 50 % du coût du matériel.

Data honetan argitaratua 21 February 2025

La Ville propose une aide à l'acquisition de batardeaux, dispositif provisoire, amovible, qui obstrue une ouverture afin d'empêcher l'eau de rentrer. Efficaces et rapides à installer, les batardeaux permettent de lutter efficacement contre les crues soudaines de la Nive, mais aussi de l'Adour.

Subvention, mode d'emploi

Les subventions s'adressent aux commerçants, aux co-propriétaires et aux particuliers dont les pas de portes sont susceptibles d'être touchés par des crues. L'aide financière accordée représente 50 % TTC de la dépense, hors travaux de fixation et de réglage des seuils et montants de portes.

Les personnes intéressées doivent présenter un devis pour accord préalable de la Ville. La subvention sera versée sur présentation de la facture.

Plus d'infos > direction des infrastructures et des espaces publics au 05 59 46 60 81 ou par courriel à l'adresse espaces.publics@bayonne.fr.



Baionako Herriko
Etxea Maréchal Leclerc
etorbidea, 1 64100 Baiona

+33 5 59 46 60 60

✉ **GUREKIN**
HARREMANETAN
JARRI